



17/04/2018
11h55
SP

Cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 17 avril 2018

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 18 avril 2018, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Simon Berthiaume

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale se dise notamment favorable :

À la gestion de l'offre;

Aux centres de la petite enfance;

Aux fonds de travailleurs;

Aux congés parentaux actuels;

Au maintien d'Hydro-Québec et de la Société des alcools du Québec
comme sociétés d'État;

Au caractère public du réseau de la santé;

Au Fonds vert.

Qu'elle se prononce en faveur d'un État québécois au service du bien
commun.

Qu'elle rappelle qu'un panier de services publics généreux réduit les
inégalités, offre une meilleure égalité des chances, accélère la croissance
économique et sont généralement moins chers que les services offerts par
le secteur privé ».
